

**DESCRIPTION** / Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le centre-bourg se recompose et se déplace, autour de l'église récemment édifiée. Une nouvelle typologie d'habitat se distingue alors: les maisons de village. A Saint-Didier-au-Mont-d'Or, leur nombre est toutefois assez limité.

Où ?

- Avenue de la République,
- Chemin du Rubillon,
- Rue Pierre Esparcieux,
- Quelques maisons autour des places Marc Morel et Léonard Peyrat...

Construites à l'**alignement sur rue ①**, les maisons de village du centre-bourg sont d'un **gabarit modéré variant du R+1 à R+2 sous comble**, rarement au-delà.

Elles sont composées d'un **volume très simple, en général mitoyen avec les maisons voisines ②**.



Les façades sont très **ordonnées**, respectant un **rythme régulier d'ouvertures organisées en travées**.

Partie prenante de l'**équilibre de la façade**, la **porte d'entrée est souvent située au milieu**, soulignant la **symétrie de la composition**.

Les **façades sont peu décorées en dehors des éléments de modénatures courants** (appuis, bandeaux, corniches...).

Les **volets battants en bois (persiennés ou pleins)** constituent un élément caractéristique des maisons de village. Certaines possèdent un balcon au premier étage, animant la façade et accentuant la symétrie.

Les **toitures sont en pente, de forme simple, à deux pans équivalents** avec faitage parallèle à la voie ③, sauf lorsque la maison est implantée perpendiculairement à la rue.



# Maison de village (deuxième moitié XIXe)

## PRÉCONISATIONS / ENTREtenir & RÉNOVER

### Façade

- **Conserver et mettre en valeur les modénatures** (appuis de fenêtres, linteaux, etc.) en prenant soin des matériaux (ciment naturel, ciment prompt, etc...).
- **Conserver les ferronneries** (garde-corps, barres d'appui...) **et les restaurer** ; si nécessaire, les réadapter.
- **Renforcer les niveaux d'isolation** en suivant une stratégie adaptée au bâti ancien (bâti massif perspirant à forte inertie).
- Mettre en œuvre des **enduits traditionnels chaux-sable, sans adjuvants hydrofuges, teintés dans la masse et talochés ou recouverts d'un badigeon pigmenté** ou privilégier des **enduits correcteurs thermiques, voire des enduits thermo-isolants** (après décaottage des enduits existants).
- **Éviter les isolations thermiques par l'extérieur**, sauf éventuellement pour les façades sur cour ou façades sans modénature ni décor mouluré.
- Le cas échéant, remplacer les appareils de climatisation trop visibles.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Ouvertures

- **Maintenir l'ordonnancement initial des ouvertures** (alignement, symétrie).
- **Préserver les dimensions et les proportions des fenêtres et des portes d'entrée d'origine.**
- En cas de remplacement de menuiseries, **prévoir la restitution du dessin d'origine** et anticiper une dépose totale y compris des pièces de dormant.

- **Opter pour des fenêtres performantes** (menuiseries et vitrages), de préférence en bois.
- **Conserver les volets d'origine**, les entretenir ; en cas de remplacement, privilégier des **volets bois (pleins ou à persiennes)** ou des **persiennes métalliques repliables.**
- Le cas échéant, **remplacer les volets roulants par des occultations appropriées.**

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Toiture

- **Conserver le matériau de couverture d'origine** : la **tuile plate mécanique à emboîtement.**
- Lors d'un remplacement de couverture en tuiles, privilégier une **teinte de terre cuite naturelle (rouge foncé).**
- En cas de remplacement des **éléments d'évacuation des eaux de pluie** (gouttières, descentes d'eau, cheneaux...), opter pour de la **zinguerie ou cuivrerie.**
- Privilégier une **isolation des toits par l'intérieur avec des matériaux biosourcés**
- **Éviter de transformer les soupentes** en surfaces habitables (tampons thermiques été et hiver).
- **Limiter les ouvertures en toiture en taille et en nombre** ; le cas échéant, les intégrer au pan de toit et les aligner horizontalement entre elles et verticalement avec les travées de baies en façade.
- En cas d'installation de **panneaux solaires**, les intégrer **dans le pan de toiture et les agencer selon la composition de façade.**

## COULEURS

Encart applicable aux 3 volets de la fiche.

- **Harmoniser les couleurs des éléments composant l'architecture** : façade (modénatures, fond de façade, soubassement), menuiseries et ferronneries.

### Façade



- Privilégier des **teintes qui se réfèrent à celles des sables de provenance locale.**
- Éviter les enduits blancs et de couleur vive.

### Menuiseries



- Pour les menuiseries (portes, fenêtres, volets...), privilégier des **tons mats de gris colorés soutenus, plus sombres que ceux de la façade.**
- Éviter le blanc, le noir et les couleurs vives.

### Ferronneries/serrureries

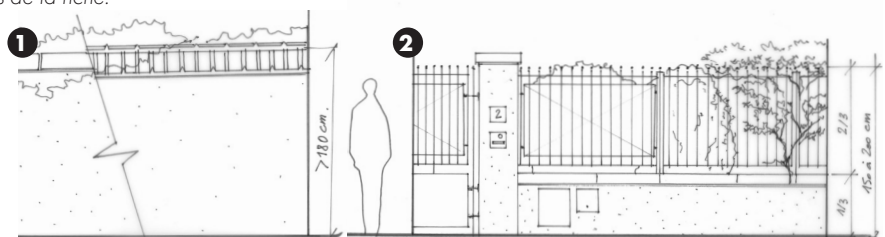


- Pour les ferronneries/serrureries de clôture (grille de portail, barreudage) ou de façade (garde-corps, barre d'appui, lambrequin), privilégier une **couleur sombre assortie avec la teinte des menuiseries.**

## CLÔTURE

Encart applicable aux 3 volets de la fiche.

- 1 Mur de clôture en pierre (petits moellons) ou en parpaings de béton, enduit à la chaux, finition lissée ou talochée ; couverture en pierre, béton ou tuiles.
- 2 Clôture en grille de serrurerie (ronds en acier ou fers plats) avec tôle pleine rapportée par l'intérieur (facultatif) sur mur bahut enduit ; couverture en béton ou pierre ; haie mixte ou plantes grimpantes ; portail et portillon en harmonie avec les clôtures en serrurerie.



# Maison de village (deuxième moitié XIXe)

## PRÉCONISATIONS / AMÉNAGER & AGRANDIR



### EXTENSION HORIZONTALE

#### Volumétrie & implantation

- Intégrer la remise en état du bâti existant (ravalement, menuiseries, occultations, etc.) lors du projet d'extension.
- Respecter une **cohérence de volumétrie et d'aspect par rapport au bâti existant** ① sans pour autant écarter une architecture contemporaine.
- Implanter l'extension au-delà de l'aplomb du houppier des arbres existants (y compris ceux des parcelles contiguës) ②.
- Respecter la composition de façade de la maison existante pour implanter l'extension.

#### Façade/Ouvertures/Toiture

Se reporter au volet CONSTRUIRE.

#### Clôture

- Préserver les clôtures existantes ou

restituer une clôture composée d'un mur bahut, recouvert d'un enduit, protégé par une couverture minérale (pierre plate, arase ciment, couverture béton...) et rehaussé d'une grille en métal à barreaudage vertical.

- Lors de la réalisation d'une nouvelle clôture, veiller à ce que les fondations n'endommagent pas le système racinaire des arbres existants.
- Aligner en hauteur les différents éléments d'une même clôture.
- Lorsque le terrain présente une **déclivité**, accompagner les redents d'un élément de transition (pilier, pan de mur ou serrurerie toute hauteur).
- Apporter un **soin particulier à la clôture qui sera associée à des plantations arbustives et arborées en haie mixte** (persistantes, marcescentes et caduques en mélange).
- Si nécessaire, utiliser de la **brande de bruyère comme occultation**, dans l'attente d'une protection effective par les plantations.

- Intégrer tous les éléments techniques dans la conception de la clôture (compteurs, boîte aux lettres, visiophone...).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Jardin & abords

- Préserver les arbres existants significatifs (sujets de grande hauteur) et réaliser une étude phytosanitaire avant tout abattage ③.
- Planter des sujets arborés à moyen développement ④, choisir des essences locales et résistantes à la sécheresse.
- Préférer une **piscine enterrée, de forme rectangulaire** ⑤, au revêtement sombre et adapter son implantation au terrain naturel.
- Dissimuler les constructions annexes (abris, cuves...) par la plantation de végétaux appropriés ⑥.

### VÉRANDA

- Privilégier des formes simples réalisées sur mesure dans le cadre d'un projet d'architecture ⑦.
- Opter pour une structure métallique et des parois en verre.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### SURÉLEVATION

#### Volumétrie & implantation

- Réaliser la **surélévation sur toute l'emprise du bâtiment**, à défaut sur une partie de bâtiment cohérente (lorsque la maison existante comprend plusieurs volumes).
- Veiller à l'harmonie des volumes, des matériaux, des ouvertures, des pentes de toit pour créer un ensemble cohérent entre l'existant et la surélévation.
- S'accorder avec les édifices avoisinants par la hauteur et l'alignement de la surélévation.

#### Façade/Ouvertures/Toiture

Se reporter au volet CONSTRUIRE.



# Maison de village (deuxième moitié XIXe)

## PRÉCONISATIONS / CONSTRUIRE



### Volumétrie & implantation

- Conditionner la construction en second rang à la possibilité de créer une desserte mutualisée **1**.
- Éviter toute démolition du bâti ancien.
- Planter le bâti et les réseaux au-delà de l'aplomb du houppier des arbres existants (y compris ceux des parcelles contiguës) **2**.
- Opter pour des constructions dont les volumes, simples, respectent un plan orthogonal **3**.
- Orienter la façade principale sur la voie (accès, ouvertures...) **4**.
- Dans le cadre d'un remembrement, rendre lisible le découpage parcellaire initial par la volumétrie et la composition de façade.
- Fragmenter la volumétrie (saillies, failles, retraits, césures, ligne de toit discontinue, etc.) **5**.
- Intégrer les locaux annexes (local

technique, ordures ménagères, vélos ; boxes de garages, etc.) ainsi que la rampe de parking le cas échéant, dans la volumétrie générale de la construction.

### Façade

- Mettre en œuvre des matériaux de façade pérennes, d'un entretien facile et préférentiellement biosourcés et éviter les matériaux d'imitation ou d'aspect factice.
- Végétaliser les façades ou pignons aveugles ou peu percés avec des plantes grimpantes adaptées aux supports, aux sols et aux expositions.
- Réaliser les éléments d'évacuation des eaux de pluie (gouttières, descentes d'eau, chéneaux...) en zinguerie ou cuivrierie.
- Dissimuler les dispositifs techniques (fourreaux, évacuations, climatiseur...).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Ouvertures

- Privilégier la verticalité des ouvertures.
- Préférer des menuiseries en bois ou en aluminium.
- Intégrer à la conception des baies des dispositifs limitant les salissures en façade.
- Mettre en place des dispositifs d'occultations/protections solaires mobiles : préférer des volets bois (hors volets à écharpe, volets en z) ou des brises soleil orientables en aluminium.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Toiture

- Privilégier une toiture en pente de forme simple, à 2 pans équivalents avec faitage parallèle **6** ou perpendiculaire à la voie.
- Le cas échéant, végétaliser les toitures-terrasses non accessibles **7** sauf si elles sont le support de panneaux solaires photovoltaïques ; à défaut, pour les toitures de petite surface, préférer de la pouzzolane (pierre volcanique).
- Accorder les pentes des toitures à celles des bâtiments avoisinants.

### Clôture/Jardin & abords

Se reporter au volet CONSTRUIRE.

### Usages & programme

- Concevoir des logements traversants ou multiorientés (hors studios et T1) et éviter les logements donnant uniquement sur un parking.
- Favoriser le confort d'usage du logement avec un vestiaire (entrée), un espace cellier, une buanderie indépendante, une cuisine en 1er jour (à partir du T2).
- Prévoir un espace extérieur généreux (balcon, terrasse, loggia ou jardin) pour chaque logement **8**.
- Valoriser les parties communes (halls d'entrée, cage d'escalier, couloirs, paliers...) par un éclairage naturel.
- Prévoir un local vélo commun de plain-pied, un local poubelles et un composteur collectif.